

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2025/86

Nombre de délégués
Titulaires en exercice : 35
Titulaires présents : 24
Suppléants votants : 00
Procurations : 09
Votants : 33

Pour : 33
Contre : 00
Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq novembre à dix-huit heures et trente minutes,
Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la salle polyvalente de Flavignac, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.
Date de convocation du Conseil Communautaire : 18 novembre 2025

TITULAIRES PRESENTS : M. DEXET Emmanuel, M. RICHIGNAC Guillaume (procuration de Mme Eliane JACQUEMENT), M. BREZAUDY Alain, Mme MAYOUSSE Martine, M. BROUSSE Hervé, Mme DESSEX Martine, M. CAILLOT Alain (procuration de M. BONNAT Christian), M. DESROCHE Christian, M. DEVARISSIAS Philippe, M. CHAMINADE Gérard, Mme BELAIR Florence (procuration de M. GOUDIER Jean-Louis), M. GAYOT Loïc, M. MASSY Jean-Marie, M. ESCOUBEYROU Pascal, M. GERVILLE-REACHE Fabrice, M. CARPE Jean-Christophe (procuration de Mme LACORRE Valérie, M. LE GOFF Jean (procuration de Mme LANTERNAT Floriane), M. JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, M. BARRY Jacques, Mme CHEYRONNAUD Céline (procuration de M. MARCELLAUD Didier), M. DARGENTOLLE Georges (procuration de Mme HILAIRE-GENIN Karine), M. DELOMENIE Bernard (procuration de M. CUILLERDIER Simon), M DOGNON Jean-Bernard.

SUPPLEANTS PRESENTS : Mme ARNAUD Claudine

EXCUSES : Mme JACQUEMENT Eliane, M. BONNAT Christian, Mme PRADIER Claudine, M. GOUDIER Jean-Louis, Mme LACORRE Valérie, Mme LANTERNAT Floriane, M. GARNICHE Roland, M. MARCELLAUD Didier, Mme HILAIRE-GENIN Karine, M. CUILLERDIER Simon, Mme VALLADE Sylvie.

SECRETAIRE : M. LE GOFF Jean

Objet : Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif à temps non complet

Exposé :

Le Président rappelle que toutes les collectivités et établissements publics ont l'obligation de nommer au moins un assistant de prévention, quels que soient leur activité et leur effectif. Compte tenu de la structuration actuelle des effectifs de la communauté de communes, il n'est pas possible d'affecter un agent sur une partie de son temps de travail.

Afin de remplir cette mission d'assistant de prévention, il est proposé de recruter un agent sur un grade d'adjoint administratif, à hauteur de 10h30 hebdomadaire, à compter du 1^{er} janvier 2026. Ce poste n'existant pas au tableau des effectifs, il est proposé de le créer.

L'agent recruté interviendra également pour le CIAS et l'office de tourisme comme cela avait été précédemment mis en place.

Le Président propose au conseil communautaire de créer un emploi permanent d'adjoint administratif à temps non complet (10h30 hebdomadaire) à partir du 1^{er} janvier 2026.

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **décide** de créer un emploi permanent d'adjoint administratif à temps non complet (10h30 hebdomadaire) à partir du 1^{er} janvier 2026.
- **dit que** les crédits correspondants seront inscrits au budget de la collectivité.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 25 novembre 2025.

Le Président
Emmanuel DEXET

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20251125-D2025-86-DE
Date de réception préfecture : 28/11/2025

